

MINISTERE DE LA DEFENSE
NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DES
INFRASTRUCTURES MILITAIRES

DIRECTION DES PROJETS DE REALISATION
DES INFRASTRUCTURES DE DEFENSE AERIENNE
DU TERRITOIRE

MISE EN DEMEURE N°01

Mise en demeure N°01 à Le bureau d'études « **BELABBAS RIAD** », géré par Mr BELABBAS RIAD, sis 05, rue Arbi Mansouri, Les sources, Kouba, Alger, titulaire du contrat N°30/2020 du 25/08/2020, portant sur le suivi et contrôle des travaux de l'unité (A)/Reghaia.

L'entreprise est mise en demeure pour les motifs suivants :

- Non respect de l'obligation de présence aux réunions au niveau de la direction ;
- L'absence au niveau du chantier.

Faute de quoi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) , il lui sera fait application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.